

Stavinohová, Zdeňka

[Dictionnaire de la linguistique. Sous la direction de Georges Mounin]

Études romanes de Brno. 1995, vol. 25, iss. 1, pp. 80-82

ISBN 80-210-1267-6

ISSN 0231-7532

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113345>

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

cher sa bille correspond à la locution *Toucher sa canette**. L'astérisque indique de nouveau qu'on trouve cette locution aussi sous l'entrée *Canette*. La locution signifie: être habile, compétent.

Casquette: sous cette entrée deux locutions sont précédées du symbole *o* et quatre locutions appartiennent au français familier ou au français quotidien. Nous n'indiquerons que celles-ci:

1. *Avoir n casquettes* = «Avoir plusieurs fonctions».
2. *Casquette en plomb (en zinc)* = «Mal de tête dû à un excès de boisson».
3. *En avoir plein la casquette* = «Être excédé, en avoir assez».
4. *En avoir sous la casquette* = «Connaître beaucoup de choses; être très intelligent».

Chacune de ces locutions est comme d'habitude suivie d'un extrait de texte où elle est utilisée.

Dent: Cinq locutions de cette entrée sont précédées par le symbole *o*, donc il faut les comprendre avec réserve quant à la diffusion dans l'espace, dans le temps, ou dans la société. Trois locutions appartiennent au français familier ou quotidien:

1. *Avoir une dent creuse* = «Avoir faim».
2. *Avoir n ans et toutes ses dents*. = «Être en pleine forme, en bonne santé».
3. *Les dents du bonheur/ de la chance* = «Léger écartement que présentent parfois les incisives antérieures de la mâchoire supérieure et qui est réputé porter la chance».

Faire: Sauf une seule locution, précédée du symbole *o*, les locutions appartiennent au français familier ou quotidien. Nous n'indiquerons que trois exemples:

1. *C'est comme si c'était fait!* = «Cela va être exécuté tout de suite» — en réponse à une demande.
2. *Ça te fait quel âge?* = «Quel est ton âge?» Il y a encore une variante: *Ça te fait combien?*
3. *Faire comme si*. = «Faire comme si rien n'était».

Peinture: l'entrée précédé du symbole *o*: *Pot de peinture*. -

Le symbole désigne des réserves marquées = «Femme au maquillage outrancier.»

Rien: Sept locutions de cette entrée appartiennent au français familier ou quotidien. Cinq ont le symbole *o* et deux ont le symbole *o* barré. Cela signifie qu'on exprime une grossièreté. Certaines constructions du français quotidien sont courantes. Par exemple: 1. *Elle (ne) t'a rien fait*. 2. *J'ai rien dit*. - Dans ces deux tournures il n'y a que l'ellipse de «ne». Deux exemples suivants appartiennent à la langue courante:

1. *On n'a rien sans rien* = «Pour obtenir quelque chose, il faut travailler».
2. *Rien que ça* = «Pas moins». Avec la signification ironique. Avec le symbole *o* barré: *N'en avoir rien à branler* = «N'en avoir rien à faire».

La bibliographie est très riche. Dans sa première partie, on indique des ouvrages qui présentent des problèmes analogues. La seconde partie de la bibliographie indique un très grand nombre de textes dépouillés (romans, pièces de théâtre, chansons, etc. L'emploi de symboles et de guillemets oriente parfaitement le lecteur dans la compréhension des tournures) et même dans leur utilisation. La lecture du dictionnaire est non seulement intéressante, mais aussi très utile, car elle nous permet d'enrichir notre connaissance du français familier. Le contenu du dictionnaire est très riche et varié.

Zdeňka Stavinohová

Dictionnaire de la linguistique. Sous la direction de Georges Mounin. «Quadrige», PUF, Paris, 1993. 340 p.

Le linguiste Georges Mounin est professeur à l'université de Provence. Ses collaborateurs qui ont participé à la préparation du dictionnaire sont nombreux. Il y a parmi eux des représentants d'universités étrangères (Canada, Beyrouth, New York, etc.), mais aussi des assistants et maître-assistants à l'Université de Provence. En 1974 le Dictionnaire a été édité dans les Presses Universitaires de France.

G. Mounin est un linguiste connu. Ainsi par exemple en 1963 chez Gallimard on a édité son livre *Les problèmes théoriques de la traduction*. Il a écrit aussi *l'Histoire de la Linguistique. Des origines au XX^e siècle* (PUF, Paris, 1970) et deux ans plus tard il a publié le second volume: *La*

COMPTES-RENDUS

linguistique au XX^e siècle (PUF, Paris, 1972). Dans le Dictionnaire de la linguistique G. Mounin est l'auteur de l'introduction, très détaillée, consacrée au problème terminologique. Il y parle des linguistes qui se sont occupés du problème de la terminologie linguistique. Ainsi par exemple il mentionne Jules Marouzeau qui dans son *Lexique de la terminologie linguistique*, dans sa troisième édition, présente un historique allant de 1910 à 1951 où il cite de nombreux travaux qui traitent des problèmes posés par les terminologies. Mais selon Marouzeau l'unification de la terminologie est «chimérique». XIII.

G. Mounin rappelle aussi *Leiv Flydal* qui au Congrès de linguistique à Madrid en 1965 a décrit «le malaise terminologique». IX. L. Flydal a proposé qu'une commission de terminologie se fixe quatre tâches: 1 — réduire la richesse embarrassante en expressions qui correspondent à un contenu conceptuel identique (...).

2. — adopter les termes reflétant les conceptions théoriques aujourd'hui généralement admises (...)

3. — élaborer une terminologie dont les signifiants et les signifiés présentent un maximum d'isomorphisme avec l'appareil théorique utilisé (...)

4. — construire des définitions opérationnelles. XX-XXI.

Mounin signale la pérennité du problème de la terminologie en disant qu'«immobiliser la terminologie ce serait immobiliser la recherche.» XIII. Il évoque également la constatation de Meillet que l'exigence terminologique «se heurte au fait que les catégories grammaticales diffèrent d'une langue à l'autre.» XIV. L'auteur termine ses réflexions concernant le problème terminologique en disant: «Dans une large mesure la bonne terminologie est le produit /.../, mais non la cause, d'une activité scientifique correcte.» XVII.

Dans l'*Avertissement au lecteur* on souligne qu'un dictionnaire de terminologie ne peut pas être normatif, il ne peut être que «descriptif de l'usage ou plutôt des usages.» XXIII. Il peut seulement informer de l'étendue, de l'actualité «de tel ou tel des usages». XXIII. Quant au choix entre le dictionnaire encyclopédique, décrivant les concepts d'une manière étendue, et le dictionnaire de mots où les définitions ne présentent que le minimum nécessaire permettant de comprendre le terme dans le contexte, c'est celui-ci que les auteurs ont choisi. Ils ont voulu rédiger un dictionnaire de linguistique et non de grammaire. C'est pourquoi ils citent peu de termes grammaticaux courants, faciles à trouver ailleurs. Ils ont voulu présenter un dictionnaire de linguistique générale et non de linguistique française. De plus, le dictionnaire est synchronique, donc il ne donne ni l'étude diachronique de la terminologie linguistique, ni l'étymologie des termes. Ce n'est qu'exceptionnellement que les auteurs emploient les termes étrangers. Ils rappellent seulement ceux qui se sont fixés en français. Comme fichiers de départ ils ont utilisé «un inventaire des ouvrages existants» (par exemple de Marouzeau, de Vachek, etc.). XXV. Ils y ont ajouté les index terminologiques propres à chaque grand linguiste et aussi les termes qu'ils ont trouvés dans l'usage, dans les textes actuels, et non seulement chez l'auteur qui les a créés. Ils ont éliminé la terminologie de la grammaire courante ainsi que celle de la ponctuation ou bien les terminologies rares.

Dans le chapitre *Les transcriptions phonétiques* on ne présente pas seulement la table des symboles de l'Alphabet Phonétique international, mais aussi un tableau des correspondances entre les valeurs de ceux-ci «et les symboles de divers autres alphabets de transcription souvent utilisés.» XXIX. Il est nécessaire que chaque auteur d'ouvrage linguistique précise avec quelle transcription il travaille et quelle modification il y apporte.

On indique aussi les abréviations et les symboles utilisés. Par exemple l'astérisque précédant le mot indique la forme hypothétique ou bien non grammaticale, mais l'astérisque après un mot indique que ce mot figure dans le dictionnaire comme article et y est expliqué. Les articles concernent des domaines différents: linguistique, lexicologie, grammaire, sémantique, etc. Derrière chaque article le monogramme indique l'auteur de l'article.

Voilà quelques exemples des articles et leur contenu:

Comparatisme: Cette méthode de recherche linguistique prit naissance «au début du XIX^e siècle sous le nom de grammaire comparée (...). Le but principal de la recherche de cette époque était de trouver à l'aide de la méthode comparative, les liens entre les diverses langues européennes, de

constituer des familles de langues et de reconstruire des prototypes hypothétiques d'où étaient dérivées les langues attestées (...).» 74.

Grammaire de fautes: Ling. Le terme est employé pour la première fois par Henri Frei (Paris 1929). «En pédagogolinguistique: une méthode dont le but est de décrire (...) les anomalies de fonctionnement d'un système linguistique (...) afin d'en déduire des méthodes correctives ou (...) des modifications dans les méthodes d'enseignement». 158.

Phrase: Ling. On indique cinq classes de définitions différentes de ce concept. Parfois on tient énoncé et phrase pour des termes synonymes. Mais il est désirable d'«opposer les phrases (unités de langue) aux énoncés ou exemples de parole* (...)». 269.

Valence: Ling. Terme utilisé par Tesnière «pour désigner le nombre d'actants qu'un verbe est susceptible de régir (...). La notion de valence est basée sur la conception du verbe comme centre de phrase». 353.

Dans la liste de *Bibliographie* nous trouvons des noms d'auteurs connus. Nous en indiquons quelques titres:

Marouzeau J. Lexique de la terminologie linguistique, 3^e éd., Paris, 1951.

Vachek J., Dictionnaire de linguistique de l'école de Prague, Utrecht et Anvers, 2^e édition 1966.

Martinet A., et coll., La linguistique, guide alphabétique, Paris, 1969.

Ducrot O. et Todorov T., Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, 1972.

Dubois J. et Coll., Dictionnaire de linguistique, Larousse, 1973.

Pottier B. Le Langage, coll. "Les dictionnaires du savoir moderne", Paris, 1973.

Par nos remarques nous avons voulu indiquer la conception du Dictionnaire de la linguistique, préparé sous la direction de B. Mounin. La concision et clarté des articles sont une grande qualité de ce dictionnaire qui rendra de grands services à chacun qui s'occupe de la linguistique.

Zdeňka Stavinohová